



L'impôt sur bénéfice / stock

Par 16heures35

Bonjours à tous

Petite question de comptabilité :

Dans l'hypothèse où ma société présente une perte de 5k

Un stock avec une valeur effective de 20k

L'impôt sur bénéfice prendra t-il en compte la valeur de mon stock ? À savoir 20k - 5k : bénéfice de 15k ?

Merci

Par ibert

Bonjour

Le compte de résultat peut être négatif en cas de perte, ou positif en cas de bénéfice.

Comptablement, dans le compte de résultat, les valeurs des stocks (début d'année et fin d'année) sont déjà incluses (par des écritures comptables).

En début d'année, le stock initial est comptabilisé en charge. Et en fin d'année, le stock final est comptabilisé en diminution des charges.